

Avis administratifs

Préfecture de LA LOIRE-ATLANTIQUE
Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières
Société GP SAS (groupe Pilote)
La Limouzinière

Commune de **SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET**
Modification du PLU
Modification de l'OAP
du Mortier Plat

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2023/ICPE/360 en date du 31 octobre 2023, une enquête publique unique est ouverte à la mairie de La Limouzinière, pendant une période de 32 jours du lundi 4 décembre à 9 h 00 au vendredi 5 janvier 2024 à 17 h 00, en vue d'obtenir la régularisation de la situation administrative de son site existant et pour obtenir l'autorisation de s'agrandir avec la construction d'un entrepôt de stockage. L'enquête porte sur la demande d'autorisation environnementale unique, la demande de permis de construire et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU. Cet établissement est soumis au régime de l'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Par arrêté n° 2023-10-01 en date du 10 octobre 2023, le maire de Sainte-Anne-sur-Brivet a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur une modification du PLU visant à la modification de l'OAP du Mortier Plat. Cette enquête est en cours.

Considérant l'erreur matérielle ayant conduit à la parution tardive par voie de presse de l'avis d'enquête n° 2 en date du 11 novembre 2023 au lieu du 4 novembre 2023, il a été décidé, sur demande du commissaire enquêteur en date du 9 novembre 2023, de prolonger l'enquête publique de 11 jours soit jusqu'au vendredi 8 décembre 2023 à 17 h 00.

Les dossiers continueront d'être consultables pendant toute la durée de l'enquête, sur support papier ainsi qu'au format numérique, à la mairie de Sainte-Anne-sur-Brivet, 6, rue de l'Étang, 44160 Sainte-Anne-sur-Brivet ou toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Le dossier restera disponible sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.sainte-anne-sur-brivet.fr

Pendant cette période de prolongation, les observations et les propositions du public pourront continuer à être :

- consignées dans le registre d'enquête publique ouvert en Mairie, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur ;
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Sainte-Anne-sur-Brivet, 6, rue de l'Étang, 44160 Sainte-Anne-sur-Brivet avec en objet la mention «Enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur» ;
- par voie électronique : contact@sasbrivet.fr avec en objet la mention «Enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Sainte-Anne-sur-Brivet les :

- lundi 27 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- vendredi 8 décembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 8 jours pour transmettre à M. le Maire son rapport de synthèse. Il disposera également d'un délai de 30 jours pour émettre son rapport dans lequel figureront ses conclusions et avis motivés. Le public pourra consulter le rapport avec les conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur dès que celui-ci aura été notifié à M. le Maire, pendant au moins un an à compter de sa notification, en mairie aux jours et heures d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication sur demande écrite adressée à M. le Maire.

Cet avis faisant connaître la prolongation de l'enquête sera publié dans deux journaux locaux diffusés dans le département. Il sera affiché pendant toute la durée de l'enquête publique notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet.

Notre publication adhère à **ARPP** dont elle suit les recommandations. Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au **ARPP** autorité de régulation professionnelle de la publicité. 23 rue Auguste Vacquerie 75116 Paris www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Vie des sociétés

DES CHÊNES VERTS

EARL au capital de 123.000 euros
Le Grand Champ
44650 TOUVOIS
326 036 035 RCS Nantes

DISSOLUTION

Le 20 octobre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 octobre 2023, nommé liquidateur, M. Alain Maisonneuve, demeurant au 22, impasse Moque Souris, 44700 Orvault, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Mention au RCS de Nantes.

AVIS

Aux termes des décisions de l'AGE en date du 31 juillet 2023 des associés de la société J2F T.P. SARL au capital de 7 500 euros, siège social : L'Arzillais, 44370 Montreilais, RCS Nantes 482 572 120 a fait approuver, à titre de fusion à la société E.T.A de l'Arzillais, SARL au capital de 6 000 euros, siège social : L'Arzillais, 44370 Montreilais RCS Nantes 817 611 080, de la totalité de son actif évalué à 692 172,58 euros, à charge par la société E.T.A de l'Arzillais de payer la totalité de son passif évalué à 465 161,09 euros. L'actif net apporté s'élève donc à 227 011,49 euros. Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base de la situation comptable arrêtée au 31 décembre 2022 et seront définitivement arrêtés une fois la fusion réalisée sur la base des comptes sociaux de la société E.T.A de l'Arzillais à la date d'effet au 31 juillet 2023. Il a été prévu que les conséquences des mouvements des divers éléments d'actif et de passif de la société J2F T.P. entre le 31 décembre 2022 et le 31 juillet 2023 seront imputées sur le montant de la prime de fusion, et qu'en cas de réduction de l'actif net constituant la différence la prime de fusion, les associés de la société J2F T.P. apportioneront la différence en numéraire. En rémunération de l'apport, la société E.T.A de l'Arzillais a augmenté son capital social de 9 280 euros, pour le porter de 6 000 euros à 15 280 euros, par émission de 928 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, entièrement libérées et attribuées aux associés de la société J2F T.P. à raison d'1 part de la société E.T.A de l'Arzillais contre 1,618 part de la société J2F T.P.

La prime de fusion s'élèverait à 217 731,49 euros. Des termes des procès-verbaux des sociétés E.T.A de l'Arzillais et J2F T.P. en date du 31 juillet 2023, il résulte que le projet de fusion a été approuvé, que la fusion est définitive au 31 juillet 2023 et que la société E.T.A de l'Arzillais à la jouissance des biens à compter de cette date, les statuts ont été mis à jour en conséquence. Puis la même assemblée a décidé d'étendre l'objet social aux activités de tous services de transport public routier de marchandises avec des véhicules de tout tonnage et toutes activités se rapportant aux travaux publics et tous travaux de terrassement et de modifier les statuts en conséquence.

Pour avis
La Gérance.

AVIS

Par AGE du 6 novembre 2023, les associés de la société Carquefou Kinésithérapie Sport Santé, société civile de moyen au capital de 200 euros, ayant son siège social 1bis, rue du Métropolitain, 44470 Carquefou, immatriculée au 834 358 400 RCS Nantes ont décidé de transférer le siège social au Technopolis II La Fleuriaye, 5, boulevard Ampère, bâtiment C, 44470 Carquefou à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

GUIBERT ET FILS

SAS au capital de 10 000 euros
7, L'Audonnière
44116 VIEILLEVIGNE
527 639 074 RCS Nantes

AVIS

Le 16 octobre 2023, les associés ont nommé directeur général, M. Antoine Guibert, demeurant au 11, Le Plessis, 44116 Vieillevigne, en remplacement de Mme Michelle Guibert à compter du 16 octobre 2022.

LA CUISINE DE JEANNOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 3, rue du Stade
35330 SAINT-SEGULIN
803 697 820 RCS Rennes

MODIFICATIONS

Suivant délibération en date du 30 octobre 2023, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce, la transformation de la société en société civile immobilière à compter du 30 octobre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La gérance et la durée de la société demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 6 000 euros, divisé en 600 parts sociales de 10 euros chacune. La dénomination sociale a été modifiée pour adopter celle Crespeil-Leclerc et le siège social a été transféré de Saint-Ségulin (35), 3, rue du Stade à Assérac (44), 19, route de Pont-Mahé. En conséquence, les statuts ont été modifiés. La société a pour objet : l'exploitation d'un ou plusieurs immeubles, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble ou desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'emprunt de fonds nécessaires à l'objet social et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. La gérance est exercée par Jean Crespeil, demeurant à Assérac (44), 19, route de Pont-Mahé. La société est immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 803 697 820 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Saint-Nazaire.

SCI BOULANGERIE MOREL

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 26, rue Jules-Verne
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS Saint-Nazaire 810 474 122

DES CHAMPS

EARL au capital de 87 000 euros
Le Grand Champ
44650 TOUVOIS
326 036 035 RCS Nantes

CAPITAL SOCIAL

Le 25 octobre 2023, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la société de 7 500 euros pour le porter à 94 500 euros, à compter du 1er novembre 2023.

JOCELYN DANARD

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : Lavaud
44810 LA CHEVALLERAISS
Siège de liquidation : Lavaud
44810 LA CHEVALLERAISS
791 896 277 RCS Nantes

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 14 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Axelle Danard, demeurant 5, La Hubiais, 44130 Blain, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Lavaud, 44810 La Chevallerai. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

SCI FFMS TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

La société dénommée FFMS, société civile immobilière au capital de mille euros (1 000 euros) composé uniquement d'apports en numéraire, dont le nouveau siège social est à Saint-Léger-Vignes (44710), 6, allée de Corbon. Constituée pour une durée de : 99 années.

Objet social : l'acquisition, la rénovation, la propriété (et donc la vente, à titre occasionnel) de tous biens et droits immobiliers, en vue de leur administration et de leur gestion, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit de tels biens et droits au profit des associés fondateurs, ou encore la location de tous biens et droits immobiliers. Premiers gérants : M. François Friguel, demeurant à Saint-Léger-Vignes-Vignes (44710), 6, allée de Corbon, né à Redon (35600), le 8 août 1983, et Mlle Marina Sorin, demeurant à la même adresse, seuls associés. Ladite société a procédé à la modification de ses statuts : Transfert de siège social : Article 3 - ancienne mention : «le siège social est fixé à Lorient (56100), 55, rue de Belgique». Nouvelle mention : «le siège social est fixé à Saint-Léger-Vignes (44710), 6, allée de Corbon». Elle est immatriculée au Registre du commerce et sociétés de Lorient sous le numéro 882 644 057 et sera immatriculée, en raison de son nouveau siège social, au Registre du commerce et sociétés de Nantes.

Pour avis
Me Simon TOUZEAU
Notaire à Bretteville-sur-Odon (14760).

ORATIO AVOCATS

5, rue Albert-Londres
44300 NANTES

AVIS

Par acte SSP du 21 juillet 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Nazaire le 8 novembre 2023, dossier 2023 00074783, référence 4404P04 2023 A 01759, la société Fun Bouvroun Evénements, SARL au capital de 10 000 euros dont le siège social est 1, rue du Houx Quelneuc La Poupinalis, 56910 Carentoir, immatriculée au RCS de Vannes sous le numéro 818 268 310, a vendu à la société Bouvroun Loisirs, SARL au capital de 2 000 euros dont le siège social est la Croix Verte, 44130 Bouvroun, immatriculée au RCS de Saint-Nazaire sous le numéro 951 985 597, le fonds de commerce de location d'aïres de jeux de paintball, laser game, airsoft et fun archerie et la location du matériel afférent auxdites activités exploité à la Croix Verte, 44130 Bouvroun. Jouissance : 21 juillet 2023. Prix : 65 000 euros. Les oppositions seront reçues, suivant acte extrajudiciaire, dans les 10 jours de la dernière des publications légales au siège du fonds pour validité et à la société Oratio Avocats, sise 5, rue Albert-Londres, 44300 Nantes pour correspondance.

SCI BOULANGERIE MOREL

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 26, rue Jules-Verne
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS Saint-Nazaire 810 474 122

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 août 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 25 août 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Christian Morel, demeurant 14, chemin de la Butte-de-Certé, 44570 Trignac, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 14, chemin de la Butte-de-Certé, 44570 Trignac. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.



AGRI2AAZ
SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 2, rue des Griottes
44210 PORNIC
RCS Saint-Nazaire n° 842 112 708

AVIS DE NON-DISSOLUTION

Suivant AGE du 25 septembre 2023, l'associé unique, statuant selon l'article L.225-48 Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la dissolution de la société. Le dépôt des actes sera effectué auprès du RCS de Saint-Nazaire.

Le Président.



JVL
Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2, La Culière
44440 TRANS-SUR-ERDRE
RCS Nantes : 978 937 894

MODIFICATIONS

Suivant décisions extraordinaires en date du 30 septembre 2023, les associés ont procédé à une augmentation du capital social et ce avec effet au 30 septembre 2023. Ces décisions motivant les publications suivantes : Nouveau capital : 28 872 euros. Nature des apports : numéraire et apports de titres. Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis,
La Gérance.



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : Nisi.
Siège social : 12, place du Pilon, 44000 Nantes.
Objet social : l'acquisition, l'administration, la cession éventuelle et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Simon Barret, demeurant 6, place Danton, 44100 Nantes et M. Nicolas Mercier, demeurant 11, rue de la Barbotinière, 49230 Sévermoine. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

La Gérance.



DEROUGE CARS

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 400, route de la Corde
44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 14 novembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.
Dénomination : Derouge Cars.
Siège : 400, route de la Corde, 44119 Grandchamp-des-Fontaines.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 10 000 euros.
Objet : l'achat, la vente et la location, de tous véhicules et matériels de transport neufs ou d'occasion ainsi que toutes autres pièces et/ou accessoires se rapportant aux opérations précitées.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la société Derouge, SAS au capital de 140 000 euros, dont le siège social est 400, route de la Corde, 44119 Grandchamp-des-Fontaines, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 979 895 463 RCS Nantes, représentée par M. Anthony Gourde, président.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis
Le Président.



TCJ
Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8, La Culière
44440 TRANS-SUR-ERDRE
RCS Nantes : 978 947 927

AVIS

Suivant décisions extraordinaires en date du 30 septembre 2023, les associés ont procédé à une augmentation du capital social et ce avec effet au 30 septembre 2023. Ces décisions motivant les publications suivantes : Nouveau capital : 28 872 euros. Nature des apports : numéraire et apports de titres. Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis
La Gérance.



QUEST ÉNERGIE SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
13, rue Paul-Ambroise-Devin
44400 SAINT-HERBLAIN
844 037 143 RCS Nantes

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision signée électroniquement en date du 1er novembre 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 13, rue Paul-Ambroise-Devin, 44800 Saint-Herblain, au 121, rue de la Jarrie, 44390 Petit-Mars, à compter du 1er novembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.



KAREN COUEDELO TODO PRESTA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 10, rue Henri-Cochard
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 9 novembre 2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Karen Couedelo Todo Presta.
Siège social : 10, rue Henri Cochard, 44000 Nantes.
Objet social : le conseil et l'assistance opérationnelle apportés à des entreprises et autres organisations sur des questions de gestion, le recrutement, et plus généralement toutes prestations en lien avec le conseil dans tous domaines d'activité. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : Mme Karen Couedelo, demeurant 10, rue Henri-Cochard, 44000 Nantes, assure la gérance. Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis
La Gérance.



CROCHET PIC

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
1, avenue de l'Air-du-Temps
44300 NANTES
914 333 828 RCS Nantes

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 1er octobre 2023, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros divisé en 100 parts sociales de 50 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : M. Étienne Tesson, demeurant 30, rue Général-Buat, 44000 Nantes. Directeur général : M. Benjamin Derrien, demeurant 1, avenue de l'Air-du-Temps, 44300 Nantes.

Pour avis
Le Président.

Abonnez-vous vite!

30€
pour 2 mois

L'agriculture en France : une richesse à préserver

Amour, gloire et châteaux

Diverto

l'édition d'ousoir

Chaque jour, votre journal livré chez vous avant 7h30. INCLUS, un accès numérique à partager avec 4 de vos proches.

📧 Envoyez le bon sans affranchir à :
Service Clients - Libre réponse 94114
35099 Rennes Cedex 9

☎ **02 99 32 66 66** (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
CODE : S22ZOFIR/APFI

🏆 Gagnez du temps : abo.ouest-france.fr/2mois

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Ouest-France :

Pendant 2 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour 30€ au lieu de 88€*, soit 65% de réduction. INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

APFI

C22ZOFIR

Je complète mes coordonnées

Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Email

Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

Je règle 30€ par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre de Ouest-France

Date et signature obligatoires :

Vous préférez régler par carte bancaire ?
Rendez-vous sur abo.ouest-france.fr/2mois

*Voir conditions sur abo.ouest-france.fr/2mois. Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à pdp@spia.ouest-france.fr ou par courrier à DPO SPIA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 - ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW.

MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!

Votre prochain marché est ici

1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES